

Enseigner le yoga

RS7693 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	15436, 15450
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2028

Certificateur(s)

KREASY CHALLENGES · SIRET : 84087486100015

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
LE YOGA DE LA FEMME	88185697500019	Former
MANASANA	83247611300036	Former
SATIAM ACADEMY	81967106600028	Former
YOGA MONTAGNE	97930121500013	Former
YOG'N MOVE	81531079200032	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Enseigner le yoga » s'inscrit dans un contexte de développement durable des pratiques sportives en France, caractérisé par une progression continue de l'activité physique et une transformation des usages vers des pratiques plus autonomes, flexibles et centrées sur le bien-être. Dans ce contexte, les activités physiques dites « douces », dont le yoga, occupent une place croissante. Le yoga rassemble aujourd'hui environ 4,9 millions de pratiquants en France et s'inscrit dans une phase de maturité, marquée par une stabilisation du nombre de pratiquants et une diversification des profils et des modalités de pratique, notamment à travers des formats hybrides et à distance.

La certification « Enseigner le yoga » vise à attester la capacité du certifié à concevoir, organiser et animer des séances de yoga adaptées aux caractéristiques des pratiquants. Les certifiés acquièrent les compétences nécessaires pour sélectionner et organiser des postures et des exercices respiratoires, construire des enchaînements cohérents et guider les pratiquants dans la réalisation des mouvements en veillant à la sécurité et à l'accessibilité de la pratique. Ils sont également en mesure d'adapter les postures en fonction des capacités physiques des pratiquants, d'éventuelles situations de handicap et des conditions de pratique, afin de favoriser une pratique progressive et sécurisée. La certification permet également de structurer un programme de séances intégrant une progression pédagogique et une diversité de postures et d'exercices adaptés au profil des pratiquants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir une séance de yoga adaptée au profil des pratiquants en sélectionnant des postures et exercices appropriés en tenant compte de leur niveau, de leurs capacités physiques et des éventuelles situations de handicap, et des modalités de réalisation (présentiel ou distanciel, etc.) afin de proposer une pratique progressive et accessible.

Définir des enchaînements de postures de yoga en organisant les mouvements et les transitions entre les postures en cohérence avec les objectifs de la séance, les caractéristiques du public et l'environnement de pratique afin d'assurer la continuité et l'équilibre de la séance.

Animer une séance de yoga en guidant les pratiquants dans la réalisation des postures et des exercices respiratoires à l'aide de démonstrations et de consignes adaptées au public, y compris dans un contexte de pratique à distance, afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des mouvements.

Ajuster la réalisation des postures par les pratiquants en proposant des adaptations adaptées à leurs capacités physiques, aux éventuelles situations de handicap et aux conditions de pratique tout en veillant à la sécurisation des mouvements afin d'optimiser la réalisation des postures.

Structurer un programme de séances de yoga en définissant une progression pédagogique intégrant une diversité de postures et d'exercices adaptés au profil des pratiquants et aux contraintes de pratique, en tenant compte des modalités de pratique (présentiel, distanciel, etc.) afin d'accompagner le développement progressif de leur pratique.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour intégrer le dispositif de formation, les candidats doivent :

- Être : coach sportif, professeur de yoga, professeur de fitness, ou professeur de danse.
- Avoir suivi régulièrement une pratique du yoga en tant que pratiquant avec un enseignant confirmé ; (250 heures de pratique personnelle),
- Être majeur à l'entrée en formation,
- Maîtriser l'outil informatique

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les conditions de présentation d'un candidat à la certification sont les suivantes :

- Avoir assisté à l'intégralité des sessions (avoir suivi au moins 90% des heures de la formation préparant à la certification),
- Avoir présenté les documents attendus pour l'épreuve certificative. (Dans un délai de 10 jours avant l'examen).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est constitué de 3 jurés de :

- Un.e responsable de jury (professeur de yoga certifié minimum 500h et toujours en activité) externe au certificateur,
- Un.e professionnel.le du secteur (professeur de yoga certifié minimum 500h ou professeur de fitness diplômé d'Etat et toujours en activité) externe au certificateur,
- Un.e formateur.trice dans le secteur de formation des activités douces (yoga, Pilates, etc.) interne au certificateur.

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2028
Date de dernière délivrance possible	17/01/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	335	—	—	—
2024	101	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6379

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.yogadanse.eu/formationyoga>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7693/>

Où se former

Formations référencées	17
Organismes	6
Régions couvertes	7
Prix indicatif	1 650 € – 3 990 €
Durée	100 – 200 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	24
Montant total engagé	39 600 €
Coût moyen par dossier	1 650 €
Durée moyenne	200 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.